



[www.drom.fr](http://www.drom.fr)

# LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie  
Décembre 2012 - N° 159



## Vœux



2012 aura débuté, à Drom, avec une nouvelle rencontre : **les vœux de la municipalité**. Pourquoi ne pas reconduire cette manifestation en 2013 ?

Aussi, toute la population est invitée le **samedi 12 janvier, à 11 H 00,**  
à la salle des fêtes.

Comme l'année précédente, nous terminerons ce moment autour du verre de l'amitié !



## Stop pub

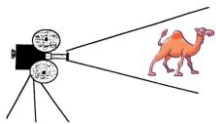
Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés sont encore déposés dans les boîtes aux lettres (*puis dans les points d'apports volontaires !*) : prospectus et publicités (80 %), ou journaux gratuits (13 %) ; il y a aussi des publications des collectivités locales (7%). Pour avoir moins de prospectus tout en continuant de recevoir l'information de sa collectivité, il suffit d'apposer l'autocollant STOP PUB.

Notre collectivité est exemplaire dans ce domaine : environ la moitié des boîtes à lettres de Drom en sont équipées, ce qui se ressent sur la collecte des papiers. Mais les conditions climatiques les soumettent à un vieillissement accéléré ! Un nouvel autocollant est donc distribué avec ce dernier *Petit Dromadaire* de 2012 !

Pour ceux qui préfèrent les modèles précédents (verts, ou plus grands), il y en a, de disponibles, à la mairie.



## Cinéma :



Lundi 28 janvier : *Astérix et Obélix, au service de sa majesté*. film français de Laurent Tirard, avec Gérard Depardieu, Edouard Baer, Guillaume Gallienne ; sorti le 17 octobre 2012. Durée 1 H 49.



50 avant Jésus Christ ; César a soif de conquêtes. A la tête de ses glorieuses légions il décide d'envahir cette île située aux limites du monde connu, ce pays mystérieux appelé Britannia, la Bretagne. La victoire est rapide et totale. Enfin... presque. Un petit village breton parvient à lui résister, mais ses forces faiblissent. Cordelia, la reine des Bretons, décide donc d'envoyer son plus fidèle officier, Jolitorax, chercher de l'aide en Gaule, auprès d'un autre petit village, connu pour son opiniâtre résistance aux Romains . . .

Dans le village gaulois en question, Astérix et Obélix sont déjà bien occupés. Le chef leur a en effet confié son neveu Goudurix, une jeune tête à claques fraîchement débarquée de Lutèce, dont ils sont censés faire un homme. Et c'est loin d'être gagné. Quand Jolitorax arrive pour demander de l'aide, on décide de lui confier un tonneau de potion magique, et de le faire escorter par Astérix et Obélix, mais aussi Goudurix, car ce voyage semble une excellente occasion pour parfaire son éducation. Malheureusement, rien ne va se passer comme prévu . . .

**Entrée : 3 € (moins de 12 ans : 1,5 €) Prochaine séance, le 28 février**



## Avis aux gourmands !

Le Sou des Ecoles organise sa soirée fondue  
le **samedi 26 janvier** . . . !



## Sortie du territoire

Les autorisations de sortie de territoire vont être supprimées. En effet, à partir du premier janvier 2013, un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité, dans l'ensemble de l'Union Européenne, dans l'espace Schengen, voire dans certains pays acceptant ce titre comme document de voyage.

Toutefois, certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires (visa ou autorisation parentale), il est donc conseillé de vérifier préalablement sur l'espace dédié du site internet du ministère des affaires étrangères ( [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/) ).

De plus, pour les mineurs qui nécessitent une protection particulière, il existe une procédure judiciaire (interdiction de sortie du territoire) et une procédure administrative d'urgence (opposition à la sortie du territoire). Plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/mes-demarches/famille/protection-des-personnes](http://www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/mes-demarches/famille/protection-des-personnes).

